

Oui à un système de bourse équitable, Non à l'initiative sur les bourses d'étude!

Berne, le 5 juin 2014

Communiqué de presse

Oui à un système de bourse équitable, Non à l'initiative sur les bourses d'étude!

Le PLR est contre la réduction des compétences cantonales en matière de formation

Aujourd'hui le Conseil des Etats s'est clairement prononcé contre l'initiative populaire sur les bourses d'études et a soutenu la révision totale de la loi sur les contributions à la formation. Le groupe libéral-radical est très satisfait de ce résultat. Au lieu de réduire les compétences cantonales en matière de formation, il faut faire avancer les concordats cantonaux pour les bourses d'étude.

Les bourses doivent permettre à tous les étudiants de choisir librement le lieu et le domaine qu'ils souhaitent étudier. L'initiative sur les bourses n'est pas le moyen adapté. Elle cherche à introduire un revenu de base inconditionnel pour les étudiants.

Pas de limitation de l'autorité cantonale en matière de formation

Le projet de l'initiative reviendrait à créer un système centralisé au niveau fédéral, synonyme d'une nouvelle intrusion dans les compétences cantonales en matière d'éducation. Le groupe libéral-radical est donc ravi de l'issue du vote et du rejet clair du Conseil des Etats.

La révision totale de la loi sur les contributions à la formation est nécessaire

Le Conseil fédéral partage l'avis du PLR et a donc lancé un contre-projet indirect à l'initiative visant une révision totale de la loi sur les contributions à la formation ([13.058](#)). Le Conseil des Etats a également traité cet aspect et s'est prononcé en faveur de cette révision nécessaire.

Encouragement des concordats cantonaux de bourses d'études

Le groupe libéral-radical soutient totalement un développement du système des bourses d'études, cependant il doit se faire au niveau cantonal puisque c'est là que l'autorité réside. Il est donc important d'encourager la poursuite des concordats cantonaux de bourses d'études. Le groupe libéral-radical souhaite offrir la même chance à tous les étudiants et en parallèle garantir la souveraineté des cantons en matière de formation – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

¹ Raphaël Comte, conseiller aux Etats, 079 598 56 53
² Felix Gutzwiller, conseiller aux Etats, 079 419 32 55
³ Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10
⁴ Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48